

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Direction des équipements publics

Numéro d'Identification Fiscale (NIF) 099944019061117

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES**

**(Relance après infructuosité)**

N° ...../2026

La direction des équipements publics de la wilaya de Ain Defla dont le siège social est au Rue KALOUAZ Moussa – Ain Defla, lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales pour la **Réalisation d'une école primaire type (2) à Oued Chorfa-Amoura Centre.**

**LOT N° 02: Blocs pédagogique et Administration (CES 2eme tranche)+Chauffage Centrale+ Locaux Techniques (Bâche d'eau et Locale Chaufferie)**

**LOT N° 03 : VRD + Terrain de Jeux**

**LOT N° 04 : Logements de fonction (1 F4, 2 F3) avec ses VRD + Cantine avec ses VRD**

Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères cités ci-dessous :

**Pour le lot N°04:**

**I : CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL**

**1. Capacités professionnelles :** Certificat de qualification et classification professionnelle catégorie **TROIS (03)** ou plus (activité principale Bâtiment). En cour de validité le jour D'ouverture.

**2. Capacités Financières :** Seules les entreprises ayant réalisé un chiffre d'affaires moyen des trois dernières années supérieur ou égal à **35.000.000,00 DA., 2021-2022-2023**, justificatifs visés par les services des impôts ; la moyenne des trois meilleures années sera considéré le cas échéant.

**3. Capacités Techniques :** Entreprise ayant réalisés un projet en TCE ou seule partie pédagogique en TCE d'un équipement classe dans la catégorie « **B** » ou plus conformément à l'arrêté interministériel du 15/05/1988 portant les modalités d'exercice et de rémunération de la maîtrise d'œuvre en bâtiment ou projet de logements (plus de 10 logements) Justifier par des attestation de bonne exécution ( au de maitre de l'ouvrage) délivrées par les services contractants publics..

**II- CAS D'ENTREPRISE SOUMISSIONNANT EN GROUPEMENT :**

▪ Conformément aux dispositions de l'article n°81 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public Dans le cadre du présent appel d'offres, les partenaires cocontractants peuvent présenter leur offre sous la forme d'un groupement solidaire c'est-à-dire chacun des membres du groupement est engagé pour l'exécution de la totalité du marché.

▪ Le chef de fil du groupement, est désigné dans la lettre de soumission et la déclaration à souscrire comme mandataire représentant l'ensemble des membres vis-à-vis du service contractant et coordonne la réalisation des prestations des membres du groupement.

▪ Le chef de fil est mandaté pour le retrait du cahier des charges.

▪ Sous conditions et respect du sens des dispositions **des articles 57 et 140 à 144 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015**, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Les soumissionnaires au candidat agissant en groupement momentané doivent être sous la « forme d'un groupement solidaire »

▪ Conformément à l'article 57 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. « Dans le cadre d'un groupement momentané d'entreprises, le service contractant tient compte des capacités du groupement dans sa globalité. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier de l'ensemble des capacités exigées du groupement, dans le cahier des charges.

➤ **pour les capacités professionnelles :** au moins un des membres du groupement doit être titulaire d'une qualification et classification professionnel **catégorie trois (03) ou plus (activité principale Bâtiment)** En cour de validité le jour D'ouverture. les autres membres du groupement doivent être titulaires d'une qualification et classification professionnel **catégorie deux (02) Ou Plus**, activité principale Bâtiment (En cour de validité le jour D'ouverture).

➤ **Pour les Capacités Financières:**

Dans le cas d'un groupement il sera tenu compte du cumul des capacités Financières entre les membres du groupement d'ou la moyenne des chiffres d'affaires du groupement sera calculée par la moyenne de la somme des chiffres d'affaires des membres durant les trois dernières années (2021, 2022,2023) et elle doit être supérieure ou égale à 35 000 000,00 DA , justifiés avec les bilans financiers visés par les services des impôts.

b) Le groupement doit être impérativement solidaire.

➤ **pour les Capacités Techniques:** Et au moins un des membres du groupement doit être possédant une attestation de bonne exécution **pour un projet en TCE Catégorie « B » ou plus** Conformément à l'arrêté Interministériel du 15 Mai 1988 modifié.

**Pour Le lot N°02 et lot N°03 : ce lot est destiné aux soumissionnaires seuls**

**Capacités professionnelles :** Entreprise ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle comme **activité principale en travaux bâtiment** catégorie **02** ou plus

**Capacités financières :** Entreprise ayant la moyenne des chiffres d'affaires des trois dernières années (2021, 2022 et 2023) du soumissionnaire supérieur ou égale à **12 000 000,00 DA**

**Capacités techniques :** Entreprise ayant réalisés un projet en TCE ou gros œuvres d'un équipement classe dans la catégorie **B** ou plus ou **deux (2)** projet en TCE ou gros œuvres d'un équipement classe dans la catégorie **A** conformément à l'arrêté interministériel du 15/05/1988 portant les modalités d'exercice et de rémunération de la maîtrise d'œuvre en bâtiment .

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des équipements publics, Bureau de retrait des cahiers des charges N°01, Rue de KALOUAZ MOUSSA, Ain- Defla.

**A titre gratuit.**

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article 11, voir page 06 et 07 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges sont notamment :

**A- Dossier de candidature : voir l'article 11, voir page 06 au cahier des charges)**

**B- Offre Technique : voir l'article 11, voir page 06 et 07 au cahier des charges)**

**C- Offre Financière : voir l'article 11, voir page 07 au cahier des charges)**

**Tous les documents et pièces fournis doivent être valides.**

Les offres accompagnées des pièces et documents et en cours de validité, tels qu'exigées par le cahier des charges, doivent être présentées dans trois (03) enveloppes distinctes fermées et cachetées, une enveloppe contenant « dossier de candidature », une enveloppe contenant « l'offre technique » et une enveloppe contenant « l'offre financière ».

Les trois enveloppes (candidature, technique et financière) seront mises sous pli anonyme et fermé et qui porte la mention suivante :

A

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales N° ...../2026

la **Réalisation d'une école primaire type (2) à Oued Chorfa-Amoura Centre.**

**LOT N° 02: Blocs pédagogique et Administration (CES 2eme tranche)+Chauffage Centrale+ Locaux Techniques (Bâche d'eau et Locale Chaufferie)**

**LOT N° 03 : VRD + Terrain de Jeux , LOT N° 04 : Logements de fonction (1 F4, 2 F3) avec ses VRD + Cantine avec ses VRD**

La durée de préparation des offres est fixée à **DIX (10) jours**, à compter de la date de la première parution de l'avis

D'appel d'offres dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres est fixée **10<sup>ème</sup> jour** correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12h 00 mn, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, et déposée auprès de la direction des équipements publics bureau N°08 au 1<sup>er</sup> étage sise au Rue de KALOUAZ Moussa Ain Defla

La période de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de **trois (3) mois** à compter de la date de dépôt des offres.

Le présent avis d'appel d'offre tiendra lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu à la date de dépôt des offres à **Douze heures (12h00)** au siège de la direction des équipements publics bureau N°08 au 1<sup>er</sup> étage sise au Rue de KALOUAZ Moussa Ain Defla, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant au même endroit.

**LE DIRECTEUR**